

DADT – Sites des concessions de Lignol et de Calerden

Guide de lecture des DADT élaborés par SCE



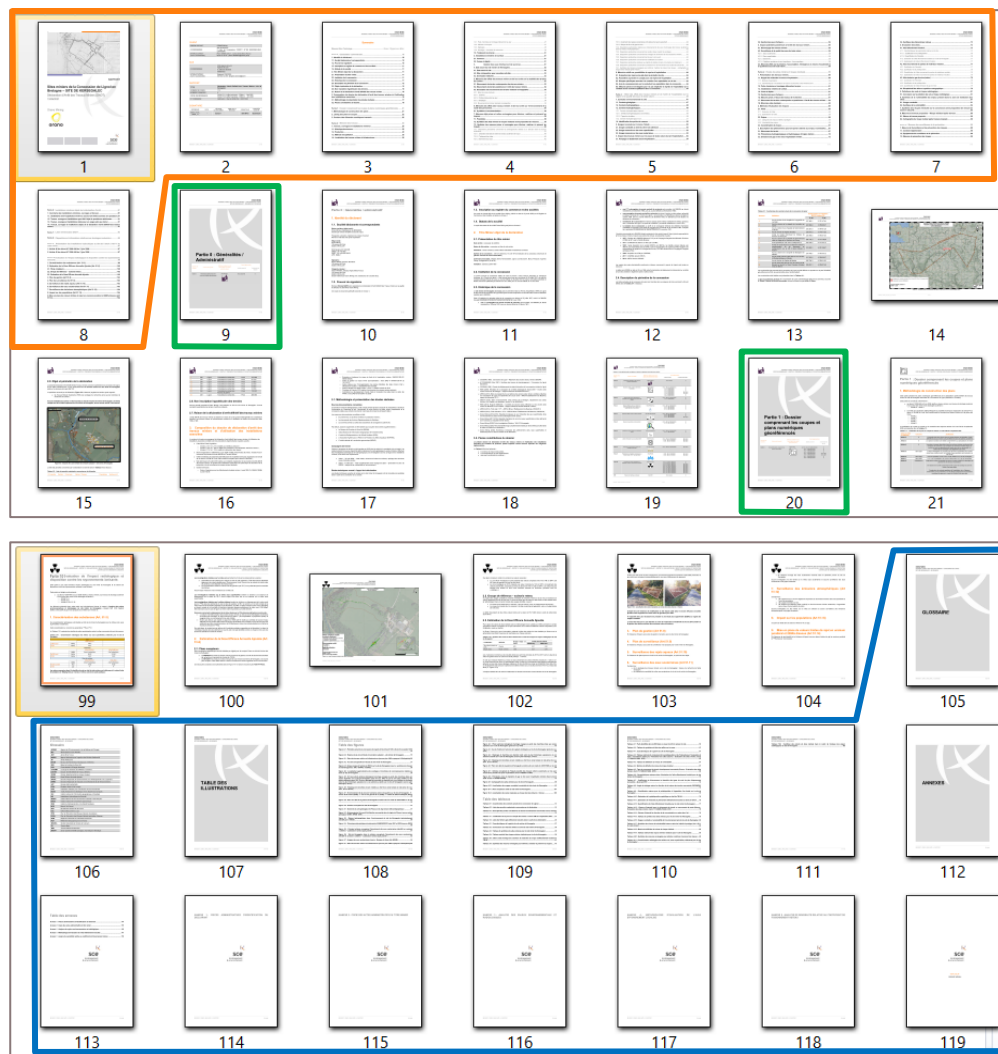
- 1 Présentation de la structuration du dossier de DADT

- 2 Présentation du contenu des différentes parties

- 3 Présentation des annexes

- 4 Boîte à outils à disposition du lecteur

Présentation de la structuration du dossier de DADT



DADT structuré en 11 parties + 1 Résumé non technique intégrés dans un seul et unique document

- ✓ **Page de garde + sommaire**
- ✓ **Intercalaires de séparation entre chaque partie avec présentation du contenu attendue dans chaque partie**
- ✓ **Glossaire + Table des illustrations + Annexes en fin de dossier de DADT**

Présentation du contenu des différentes parties

Numéro de la Partie	Contenu de la partie	Référence utilisée lors de renvoi depuis une autre partie du dossier
Partie 0	Présentation générale du titre minier et situation administrative	KGA-P0-Admin
Partie 1	Recueil des plans, coupes et des fichiers numériques	KGA-P1-Plans
Partie 2	Mémoire des mesures déjà prises et envisagées pour supprimer et/ou prévenir les risques	KGA-P2-Travaux
Partie 3	Bilan des effets des travaux miniers et de l'arrêt de l'exploitation sur le régime et la qualité des eaux de toute nature	KGA-P3-Bilan Eau
Partie 4	Etudes des aléas miniers et risques résiduels	KGA-P4-Aléas Risques
Partie 5	Mesures de surveillance et de prévention	KGA-P5-Suivi
Partie 6	Installations minières objets de la déclaration d'arrêt	KGA-P6-Installations
Partie 7	Lettres d'information sur la procédure DADT	KGA-P7-Lettres
Partie 8	Dispositions et informations relatives aux stockages souterrains	KGA-P8-Stockage
Partie 9	Présentation des installations hydrauliques au titre de l'article L.163-11 du code minier	KGA-P9-IHS
Partie 10	Evaluation de l'impact radiologique et disposition contre les rayonnements ionisants	KGA-P10-Radio
RNT	Résumé non technique du dossier	KGA-RNT

❑ **La partie 0 doit impérativement être lue pour permettre une compréhension du DADT.**

Elle présente :

- ✓ **Les éléments d'ordre administratifs ;**
- ✓ **Le périmètre de la déclaration ;**
- ✓ **La méthodologie d'élaboration du DADT ;**
- ✓ **La liste des études réalisées ;**
- ✓ **Le cadre réglementaire ;**
- ✓ **Les pièces constitutives du dossier avec le texte réglementaire concerné par la pièce.**
- ✓ **La codification utilisée lors des renvois depuis une autre partie du dossier**

❑ **Une partie peut intégrer, dans un objectif d'autoportance, des éléments présentés dans une autre partie.**

ORANO MINING
DOSSIER D'ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERS - COMMISSION DE L'EAU
SITE DE KERSEGALE - PARTIE 3 : BILAN DES EFFETS SUR LES EAUX


Partie 3 : Bilan des effets des travaux miniers et de l'arrêt de l'exploitation sur le régime et la qualité des eaux de toute nature

Numéro de la Partie	Contenu de la partie	Référence utilisée lors de renvoi depuis une autre partie du dossier	Texte réglementaire	
			Article concerné	Conformité du dossier
Partie 3	Bilan des effets des travaux miniers et de l'arrêt de l'exploitation sur le régime et la qualité des eaux de toute nature	KGA-P3-Bilan	Art 43 - Décret n°2006-649 (53)	X
			Art 10 - AM 08/09/2004	X
			Art 11 - AM 08/09/2004	X
			Art 15 - AM 08/09/2004	X

09/09/2021 | 200621_KGA_DADT_v1 | 02/07/2021 45 / 113

A chaque intercalaire introduisant une nouvelle partie

- ✓ Rappel du numéro de partie et figuré spécifique en en-tête permettant de confirmer au lecteur la partie dans laquelle il se trouve
- ✓ Rappel du contenu attendu
- ✓ Texte réglementaire concerné par la partie et conformité du dossier vis-à-vis de la réglementation



ORANO MINING
DOSSIER D'ARRET DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERs – CONCESSION DE LIGNOL
SITE DE KERSEGALEC - PARTIE 2 : MEMOIRE DES TRAVUX

Partie 2 : Mémoire des travaux

Cette partie constitue le mémoire des travaux du site de Kersegalec, relatif aux travaux miniers, et de mise en sécurité. A ce titre cette partie présente :

- la synthèse historique de la concession : exposant principalement les techniques d'exploitation et de traitement du minerai ;
- les mesures déjà prises ou envisagées pour l'application des dispositions de l'article L. 163-3 du code minier

Cette partie est construite conformément :

- au décret n°2006-649 du 2 juin 2006 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains :
 - Article 43 – alinéa 2
- à l'arrêté du 8 septembre 2004 définissant les modalités techniques d'application de l'article 44 du décret n° 95-696 du 9 mai 1995 modifié relatif à l'ouverture des travaux miniers et à la police des mines
 - Article 9 ;

Pour une meilleure compréhension du présent mémoire, le lecteur est invité à se référer aux autres parties du Dossier d'Arrêt Définitif des Travaux Miniers du site de Kersegalec, et notamment :

- **Partie 0 | KGA-P0-Admin** : présentation générale du titre minier et situation administrative – partie permettant au lecteur de comprendre la méthodologie de construction du dossier et le périmètre de ce dernier ;
- **Partie 3 | KGA-P3-Bilan Eau** : bilan relatif aux effets, sur les eaux de toute nature, des travaux et de leur arrêt – partie permettant au lecteur de comprendre la situation des milieux aquatiques affectés par les travaux ;
- **Partie 4 | KGA-P4-Aléa Risques** : études des aléas miniers et risques résiduels – partie permettant au lecteur de comprendre la méthodologie d'élaboration des aléas miniers et des risques. Risques ayant permis de déterminer les mesures envisagées pour éliminer, maîtriser et prévenir ces mêmes risques.

Le lecteur est également invité à se référer à l'Annexe 3 : **Analyse des enjeux environnementaux et radiologique du site minier de Kersegalec** (rapport Réf. *SCE Rapport 200621_KGA_ESR*) dont sont tirés les éléments présentés dans la présente Partie

En début de chaque nouvelle partie

✓ **Objectif de la pièce**

✓ **Les exigences réglementaires**

✓ **Les pièces et annexes associées permettant une meilleure compréhension**